



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE-COMTÉ

| A la Une |

Dix années de surveillance de la tularémie chez l'Homme en France

La tularémie est une maladie à déclaration obligatoire depuis 2002 dans le cadre du plan de prévention des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC), *Francisella tularensis* étant une bactérie pouvant être utilisée en bioterrorisme. Un rapport de l'Institut de veille sanitaire (InVS) (1) sur les résultats de 10 années de surveillance vient de paraître.

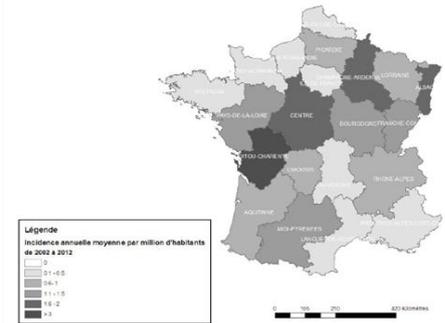
Du 1^{er} octobre 2002 au 31 décembre 2012, 433 cas de tularémie ont été déclarés (dont 130 cas confirmés et 303 cas probables). L'âge médian était de 49 ans et le sexe-ratio H/F de 1,83. La majorité des cas se sont déclarés en automne (31 %) et en hiver (28 %). Deux décès ont été constatés, mais ce nombre peut être sous-estimé car aucun suivi des patients n'est réalisé après la notification.

Les formes cliniques les plus fréquentes étaient ganglionnaires (n=200 ; 46 %) et ulcéro-ganglionnaires (n=113 ; 26 %). Deux expositions à risques ont été identifiées : les loisirs exposant à des aérosols de poussière et pouvant toucher la population générale (n=217 ; 50 %), et la manipulation de lièvres, exposition précise et spécifique (n=179 ; 41 %). Des morsures de tiques ont été rapportées pour près d'1 cas sur 5 (19 % des patients).

Dix regroupements de cas et une épidémie pendant l'hiver 2007-08 (exposition directe avec des lièvres) ont été détectés ; ce qui met en évidence la capacité de ce système de surveillance à détecter ces phénomènes et son utilité dans le cadre du plan de prévention des risques NRBC.

Les régions Bourgogne et Franche-Comté ont la même incidence annuelle moyenne comprise entre 1,1 et 1,5 par million d'habitants.

Incidence des cas de tularémie déclarés par région de résidence en France de 2002 à 2012



(1) <http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Maladies-infectieuses/2013/Bilan-de-10-annees-de-surveillance-de-la-tularemie-chez-l-Homme-en-France>

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2010-2013, données au 19/09/2013

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2010	2011	2012*	2013*	2010	2011	2012*	2013*
IIM	7	6	6	5	3	6	4	5
Hépatite A	60	15	17	10	6	19	7	7
Légionellose	77	40	49	33	76	26	75	21
Rougeole	52	174	2	0	162	316	13	3
TIAC ¹	15	15	11	11	22	26	18	13

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2013 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 19/09/2013

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	1	0	0	0	4	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0
Hépatite A	0	1	0	2	0	7	0	0	1	3	0	1	0	2	0	1
Légionellose	0	16	0	6	1	6	0	5	2	8	0	3	0	7	0	3
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
TIAC ¹	0	3	0	1	0	6	0	1	0	7	0	4	0	1	0	1

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance Sanitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

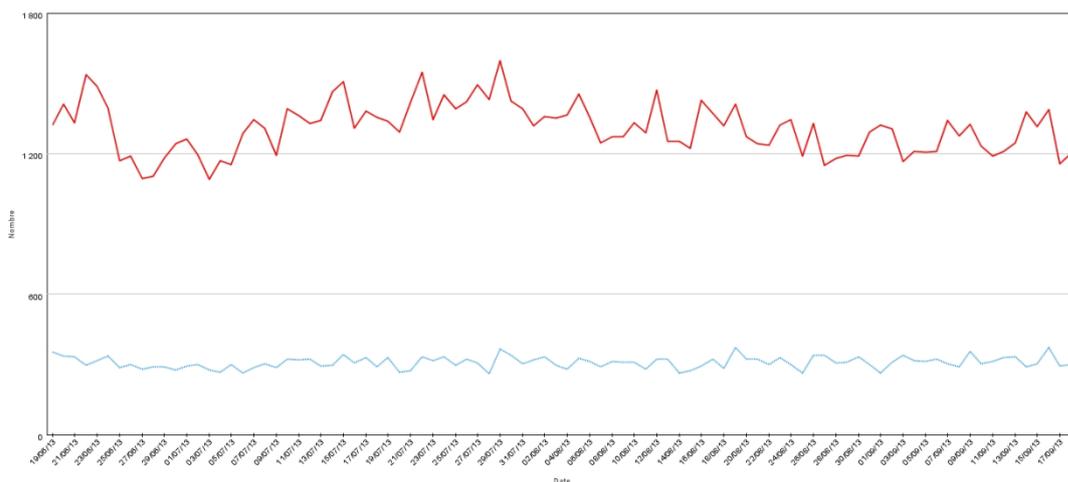
Pas d'augmentation inhabituelle.

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Chatillon-sur-Seine, Mâcon, Montbard et de la clinique de Chenôve n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1 (les données d'hier ne sont pas parvenues à l'InVS dans les délais convenus).

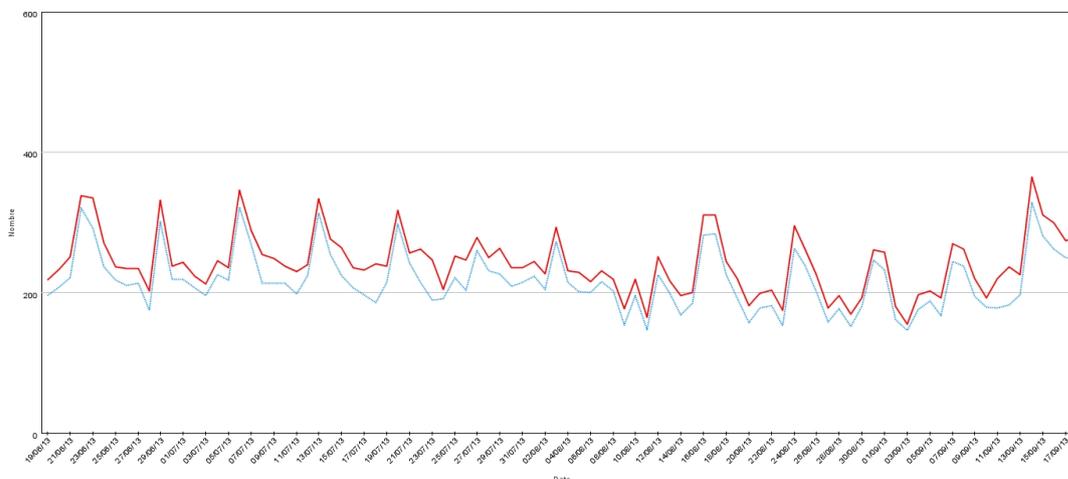
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences (courbe rouge) et hospitalisations (courbe bleu) dans nos 2 régions



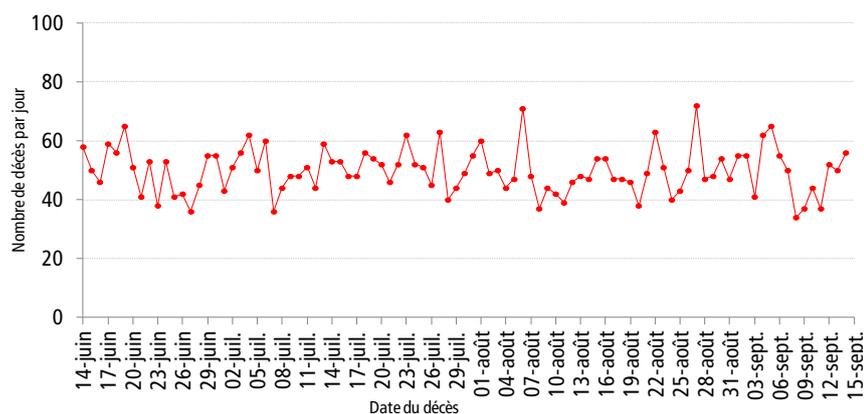
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels (courbe rouge) et de diagnostics (courbe bleu) des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 3 |

Nombre de décès issus des états civils de nos 2 régions



Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud[®],
ARS sièges et délégations territoriales,
Samu Centre 15,
Laboratoire de virologie de Dijon,
Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté,
ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.santé-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Assistante
Marilène Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale
de l'InVS

Rédacteurs

L'équipe de la Cire

Diffusion

Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
CS 73535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>